



Rapport du FMI sur les perspectives économiques mondiales

Le FMI a publié début octobre son rapport sur les « Perspectives économiques mondiales » (World Economic Outlook). Il révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, à 2,9 % en 2013 et 3,6 % en 2014 (soit respectivement -0,3 % et -0,2 % par rapport à son estimation de juillet). Le rapport prévoit une contraction de la croissance en zone euro de 0,4 %, suivie en 2014 d'une croissance de 1 %. Les prévisions de croissance pour la France sont révisées à la hausse, à 0,2 % en 2013 et 1,0 % en 2014. Pour le FMI « l'impulsion sur la croissance mondiale doit venir des États-Unis ». Il retient l'hypothèse d'un règlement prochain de la crise provoquée par la suspension des services fédéraux et par le doute entretenu sur le relèvement du plafond de la dette, et prévoit un rebond de 1,6 % en 2013 et de 2,6 % en 2014, sous l'effet conjoint d'une bonne tenue de la demande privée, de l'augmentation du patrimoine des ménages et du redressement du marché de l'immobilier. Les prévisions pour les pays émergents et en développement tablent sur une croissance toujours vigoureuse, mais revue à la baisse, à 4,5 % en 2013 et 5,1 % en 2014 (respectivement -0,5 % et -0,4 % au regard des projections de juillet). S'agissant de la Chine, les prévisions de croissance sont de 7,6 % en 2013 et 7,3 % en 2014 (-0,2 % et -0,4 % par rapport à juillet). Pour le FMI « L'économie mondiale est entrée dans une nouvelle période de transition. L'économie des pays avancés s'affermi progressivement. (...) La croissance dans les pays émergents a ralenti. Cette confluence provoque des tensions : les pays émergents sont confrontés à la fois à un ralentissement de la croissance et à un durcissement des conditions financières mondiales ».

<http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2013/NEW100813AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 2 octobre, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les tensions sous-jacentes sur les prix devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones (...). Dans le même temps, la croissance du PIB en volume a été positive au deuxième trimestre, après six trimestres de contraction, et les indicateurs de confiance disponibles jusqu'en septembre confirment l'amélioration progressive attendue de l'activité économique, en partant de bas niveaux. La politique monétaire vise toujours à conserver une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise progressive de l'activité économique. À l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire, conformément aux indications fournies en juillet sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs. Le Conseil des gouverneurs confirme qu'il prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation continue de se fonder sur le maintien, à moyen terme, de perspectives inchangées d'une inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié, le 1^{er} octobre, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12 % en août 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,9 %, stable par rapport aux chiffres de juillet (11 %). Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à août 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,6 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Projet de loi sur la consommation transmis à l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Ce projet dit « loi Hamon », actuellement en discussion et tel qu'adopté en première lecture par le Sénat le 13 septembre, prévoit notamment la possibilité pour des consommateurs d'engager dans certains cas des actions de groupe (inspiré des « class action » aux États-Unis). Pour lutter contre le surendettement, il prévoit la création d'un registre national du crédit aux particuliers. Dans ce domaine, il est prévu également une diminution de huit à sept ans de la durée maximale des plans de désendettement. Ce projet comporte enfin des mesures assurant la gratuité du service d'aide au changement d'établissement de crédit (« mobilité bancaire »).

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000027383756&type=general>

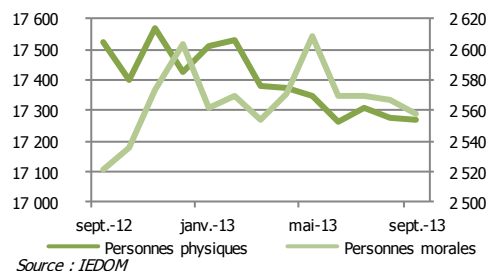
SEPA : passage définitif au nouveau format le 1^{er} février 2014

Le 1^{er} février 2014, les instruments de paiement européens Single Euro Payments Area (SEPA) remplaceront les actuels formats nationaux de virements et de prélèvements. Le virement et le prélèvement SEPA nécessitent l'utilisation de nouvelles coordonnées bancaires harmonisées à l'échelle européenne : l'IBAN et le BIC, qui figurent sur déjà sur les RIB depuis 2001. Ces instruments permettent un traitement automatisé des opérations en France et dans le reste de l'espace SEPA. La vocation de cette zone intégrée des paiements de détail est d'accélérer la vitesse d'exécution des opérations et de renforcer la sécurité des transferts (y compris pour les cartes de débit). La Commission européenne espère ainsi encourager la baisse des tarifs des services de paiement. À quatre mois de l'échéance, les établissements de crédit martiniquais continuent d'organiser des rencontres à destination des acteurs locaux, afin de les accompagner dans la mise en œuvre de cette migration.

Vulnérabilité des agents économiques : tendance à la baisse au cours des derniers mois

En septembre 2013, le fichier central des chèques recense 19 829 interdictions bancaires, soit une diminution de 0,1 % par rapport au mois précédent. Dans le détail, on compte 2 558 personnes morales (-0,4 % en un mois) et 17 271 personnes physiques interdites bancaires (-0,03 % en un mois). Les retraits de carte bancaire s'élèvent à 4 841 (-1,2 % en un mois). Enfin, les incidents de paiement recensés au fichier central des impayés s'inscrivent en baisse (-0,5 %) par rapport au mois d'août.

Nombre de personnes physiques et morales en interdiction bancaire



Bpifrance : installation du Comité régional Antilles-Guyane

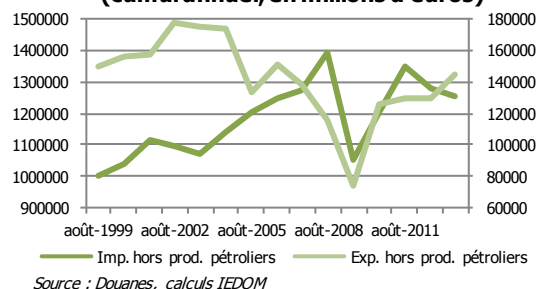
Michèle Papalia, récemment nommée directrice Antilles-Guyane de Bpifrance était en visite à la Martinique le 1^{er} octobre, afin de rencontrer les acteurs locaux et de présenter le dispositif local. Bpifrance, qui a vu le jour en décembre 2012 et tenu son premier Conseil d'administration en février 2013, comprend 42 implantations régionales. Bpifrance est détenue à parts égales par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et s'organise autour de deux pôles : Bpifrance Financement (prêts) et Bpifrance Investissement (haut de bilan). En Martinique, Bpifrance Financement est représentée par l'Agence Française de Développement et a pris le nom de Martinique Bpifrance. L'objectif de ce nouvel établissement public est de contribuer à un meilleur financement des TPE, PME par une rationalisation des dispositifs de soutien aux entreprises et d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins des territoires, en lien avec les Régions. Martinique Bpifrance sera également la banque de la transition énergétique, ainsi qu'un outil public au service de l'investissement dans les secteurs d'avenir. Martinique Bpifrance succède aux Fonds DOM.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Échanges extérieurs : diminution du déficit de la balance commerciale au mois d'août

En cumul annuel en août 2013, les exportations s'élèvent à 232 millions d'euros et les importations à 1 744 millions d'euros, en baisse respective de 16,2 % et de 5,3 % sur un an. Ainsi, le déficit de la balance commerciale représente 1 512 millions d'euros. Le taux de couverture des importations par les exportations recule de 1,7 point et se situe à 13,3 %. Il convient toutefois de tenir compte de l'activité de la SARA qui importe du pétrole brut et réexporte une partie de sa production d'hydrocarbures raffinés vers la Guadeloupe et la Guyane. Ainsi, en cumul annuel en août 2013, les exportations hors produits pétroliers s'élèvent à 145 millions d'euros et les importations à 1 256 millions d'euros, soit une évolution respective de +12,2 % et de -1,9 % en glissement annuel. Le déficit de la balance commerciale hors produits pétroliers est de 1 111 millions d'euros, en repli de 3,5 % en cumul annuel. Le taux de couverture des importations par les exportations hors produits pétroliers progresse de 1,5 point sur un an et se situe à 11,6 %. Hors produits pétroliers, en cumul annuel en août, les exportations se rapprochent de leur niveau d'avant la crise de 2009, tandis que les importations sont en recul depuis 2011. A noter que les appointements de la SARA en Martinique sont dorénavant gérés par Pétroservices, les deux entités ayant signé un contrat de 3 ans au mois de septembre.

Échanges extérieurs (cumul annuel, en millions d'euros)



Région Martinique : présentation de « Matnik Solid » et obtention de l'habilitation transport

Le Conseil régional vient de lancer la phase de consultation grand public du Plan d'Actions pour le Développement de la Martinique (PADM), renommé pour l'occasion « Matnik Solid ». A cet effet, des forums citoyens sont programmés pour présenter les pistes d'actions proposées par les experts dans le cadre d'ateliers prospectifs. Cette consultation se déroulera parallèlement à un appel à projets et à un cycle de conférence, ayant d'ores-et-déjà débuté avec la venue de l'économiste Philippe Frémeaux et du politologue Paul Ariès. Ces conférences ont donné lieu à des débats sur la surrémunération des fonctionnaires, la réforme de l'octroi de mer ou encore la mise en place d'un modèle de développement soutenable. En complément, avec l'initiative ID Martinique lancée par Contact Entreprises et Martinique Développement, les chefs d'entreprises apporteront leur contribution au PADM sous la forme d'un livre blanc qui devrait être disponible au début de l'année prochaine. Par ailleurs, la Région a obtenu l'habilitation pour être l'organisatrice unique des transports en Martinique à la faveur du vote des députés à l'unanimité le 2 octobre dernier. Elle devient donc l'Autorité organisatrice du transport unique (AOTU). L'AOTU permettra à la Région de réglementer les transports (terrestres, maritimes) des personnes et des marchandises sur son territoire et, ainsi, de mettre en place une offre de transports cohérente.

ACTUALITES REGIONALES

PetroCaribe : poursuite de la Zone Économique PetroCaribe

La réunion des ministres des 18 pays membres du programme PetroCaribe, qui s'est tenue les 6 et 7 septembre en Haïti, a permis de faire un bilan de l'activité de la Zone Économique PetroCaribe (ZEP) et d'entériner sa poursuite. Pour mémoire, PetroCaribe est une alliance entre les pays des Caraïbes et le Venezuela permettant à ces derniers d'acheter le pétrole du Venezuela à des conditions de paiement préférentielles. La ZEP ouvre d'autres perspectives de coopération que la fourniture de produits pétroliers, avec par exemple des discussions sur la promotion des investissements productifs destinés à des chaînes d'approvisionnement. Lors de cet événement, le Venezuela et Haïti ont par ailleurs entrepris de renforcer leurs liens en signant un accord d'entente pour la mise en place d'une ligne aérienne entre les deux pays.

Haïti : appui budgétaire de l'Union européenne

Dans le cadre d'une aide globale de 532 millions d'euros à Haïti, sur la période 2014-2020, l'UE déblocquera une enveloppe de 112 millions d'euros pour l'appui budgétaire des deux prochaines années. L'UE entend assortir cette aide d'un dialogue avec le gouvernement haïtien sur l'utilisation efficiente de ces fonds et leurs contrôles.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- août 2013	130,7	+0,7 %	+1,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- août 2013	45 705	+2,9 %	+3,6 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juillet 2013	21 295	+0,1 %	-3,3 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juin 2013	34 691	+3,2 %	-13,5 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- août 2013	249,1	+5,7 %	-2,7 %
	Hors produits pétroliers		162,1	+0,5 %	-6,7 %
	Exportations (millions d'euros)	- août 2013	9,4	-72,4 %	-78,7 %
	Hors produits pétroliers		9,1	-49,4 %	-34,9 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Ch. d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- juillet 2013	45	+4,4 %	+0,9 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- juillet 2013	304		-0,3 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- septembre 2013	17 271	0,0 %	-1,4 %
	Retraits de cartes bancaires	- septembre 2013	4 841	-1,2 %	+4,0 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- août 2013	178 571	+11,6 %	+1,3 %
		- cumul annuel	1 156 836		+1,4 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- septembre 2013	0	-	-
		- cumul annuel	73 265		+19,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- septembre 2013	13 520	+1,4%	-0,5 %
		- cumul annuel	129 280		-6,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- septembre 2013	875	+32,0 %	+5,9 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- septembre 2013	150	+4,2 %	+32,7 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		8 282		-6,4 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	08/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	08/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

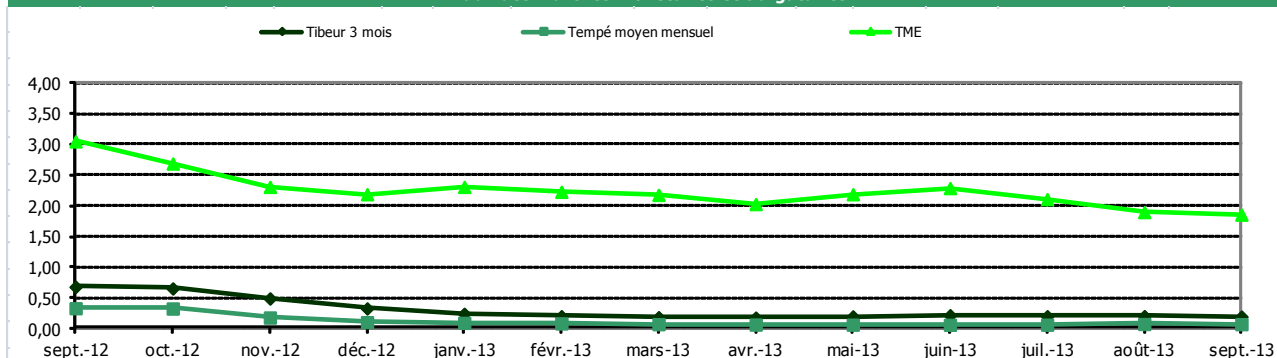
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2013)			
Mois	2013	2012	2011	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Mois	2013	2012	2011	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Mois	2013	2012	2011	1 mois	3 mois	6 mois	1 an

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,29%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,17%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,52%	Découverts en compte (1)	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

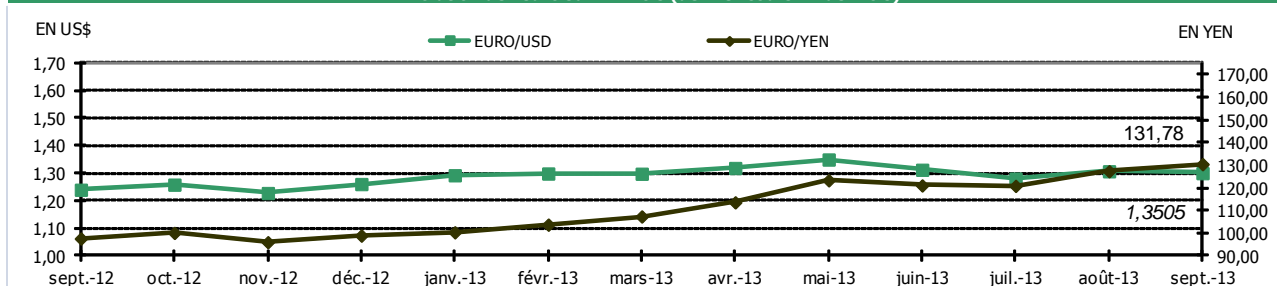
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3505	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,5985	EURO/SRD (Surinam)	4,4635
EURO/JPY (Japon)	131,7800	EURO/BWP (Botswana)	11,59020	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4211
EURO/CAD (Canada)	1,3912	EURO/SCR (Seychelles)	16,30430	EURO/DOP (Rép. Dom.)	57,4502
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83600	EURO/MUR (Maurice)	41,118	EURO/BBD (La Barbade)	2,7051
EURO/SGD (Singapour)	1,6961	EURO/BRL (Brésil)	3,0406	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,6909
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4722	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,5105	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3047,4901	EURO/XCD (Dominique)	3,6519	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	